



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 4 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale : Periaux Roisain.
 Forme sociale : société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'infirmiers.
 Siège social : 12, rue du Belvédère, 35610 Roz-sur-Couesnon.
 Objet social : la société a pour objet l'exercice de la profession d'infirmier, à titre exclusif, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et en particulier le Code de déontologie des infirmiers.
 Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
 Capital social : 1 000 euros.
 Gérance : Mme Laetitia Periaux, demeurant 5, rue du Lézé, 35610 Plaine-Fougères et Mme Lise Roisain, demeurant 4, Montetour, 35610 Roz-sur-Couesnon assurent la gérance sans limitation de durée.
 Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

*Pour avis
La Gérance.*



ADDITI COM

SAS à associé unique
 Au capital de 1 032 580 euros
 Siège social : 10, rue du Breil
 35000 RENNES
 RCS RENNES 348 883 315

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à Rennes (35) du 22 novembre 2024, la société Additi Multimédia, SAS à associé unique au capital de 288 000 euros, dont le siège social est à Rennes (35000), 10, rue du Breil, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 335 061 552 et la société Additi Com, SAS à associé unique au capital de 1 032 580 euros, dont le siège social est à Rennes (35000), 10, rue du Breil, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 348 883 315, ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions, aux termes duquel la société Additi Multimédia fait apport à la société Additi Com de l'ensemble des éléments d'actif et de passif attachés aux branches complètes et autonomes d'activités de «publicité commerciale» de la business unit «Auto»; d'activité de «publicité commerciale et des annonces» de la business unit «Emploi»; d'activité de la business unit «Mail» et d'activité «Services transverses» correspondant aux prestations supports relatives à ces activités.
 Évaluation de l'actif transmis : 7 224 076,14 euros.
 Évaluation du passif transmis : 2 913 395,58 euros.
 Actif net apporté : 4 310 680,56 euros.
 L'opération a été placée sous le régime de l'article L.236-26 du Code de commerce, la société bénéficiant de l'apport n'étant tenue que du passif de la société scindée mis à sa charge sans solidarité avec la société apporteuse. L'opération ne dégage aucune prime d'apport.
 L'opération a été approuvée par l'associé unique de la société Additi Com le 31 décembre 2024 et par l'associé unique de la société Additi Com le 31 décembre 2024.
 Corrélativement à celle-ci, le capital social de la société Additi Com a été augmenté d'une somme de 118 540 euros.
 Ancienne mention :
 Capital social : 1 032 580 euros.
 Nouvelle mention :
 Capital social : 1 151 120 euros.
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.

*Pour avis
Le Président.*

Avis administratifs

Commune de SAINT-MALO
Enquête publique sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de «Létang» au lieu-dit de Marville avec le Plan local d'urbanisme de Saint-Malo

2E AVIS

En application de l'arrêté municipal du 9 décembre 2024, une enquête publique portant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de «Létang» avec le PLU de Saint-Malo est organisée du mardi 7 janvier 2025 (9 h 00) au mercredi 22 janvier 2025 (17 h 00).
 Le siège de l'enquête est situé à la Direction aménagement et urbanisme (DAU, 27, quai Duguay-Trouin, 35400 Saint-Malo) où le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, à l'exception des jours fériés).
 Pendant la période d'enquête, la population pourra présenter ses observations et propositions :
 - Sur site à la DAU
 - en les consignat directement sur le registre d'enquête ;
 - lors des permanences de la commissaire enquêteur à la DAU aux dates et horaires suivants :
 - le mardi 7 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
 - le mercredi 22 janvier 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.
 En les adressant
 - par voie postale (commissaire enquêteur, Lotissement de Létang, hôtel de ville, place Chateaubriand, CS 21826, 35415 Saint-Malo cedex) ;
 - par courrier électronique :
 enquêtepublique-letang@st-malo.fr
 L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandés est : ville de Saint-Malo, Direction aménagement et urbanisme, 02 99 21 53 00.
 Le Maire
Gilles LURTON.

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
 e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
 Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
 Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
 Marchés inférieurs à 90 000 € HT



Acquisition de livres de médiathèque

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Mordelles, BP 8, 35510 Mordelles, courriel : finances@ville-mordelles.fr
Type de marché : fournitures.
Type de prestations : accord-cadre à bons de commande.
Consultation alliotée en 4 lots :
 Lot 1 : littérature adulte.
 Lot 2 : littérature jeunesse.
 Lot 3 : documentaires adultes et jeunesse.
 Lot 4 : bandes dessinées adultes et jeunesse.
Date limite de réception des offres : 14 février 2025 à 12 h 00.

Marchés publics

Procédure adaptée



Travaux de voie provisoire phase 4 et 5 de l'avenue Simone Veil, Zac des Hautes Perrières à Vern-sur-Seiche

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : Territoires Publics, 1, rue Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2, tél. 02 99 35 15 15.
2. Procédure de passation : procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.
3. Objet du marché et lieu d'exécution : travaux de voie provisoire phase 4 et 5 de l'avenue Simone-Veil sur la Zac des Hautes Perrières à Vern-sur-Seiche.
répartis selon les lots suivants :
 Lot 1 : terrassement, voirie, signalisation.
 Lot 2 : assainissement.
 Lot 3 : AEP Réseaux souples.
4. Durée du marché : la durée du marché est de 12 mois à compter de l'ordre de service qui prescra de commencer les prestations.
Date prévisionnelle de démarrage : avril 2025.
5. Clauses d'insertion : il est prévu une clause d'insertion pour le lot n° 1. Les heures affectées à la clause sociale sont de 140 heures.
6. Modalités de retrait du dossier de consultation :
Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : https://territoires.achatpublic.com
7. Lieu et conditions de remise des plis :
Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme : https://territoires.achatpublic.com
8. Justificatifs à produire : concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.
9. Critères pondérés de jugement des offres / Pour l'ensemble des lots :
 - valeur technique : 40 %
 - prix des prestations : 60 %.
10. Renseignements administratifs et techniques : les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.
11. Procédure de recours :
Instance chargée des recours : tribunal judiciaire de Rennes, Cité judiciaire, 7, rue Pierre-Abelard, 35000 Rennes.
12. Date limite de remise des plis : le jeudi 30 janvier 2025 à 12 h 00.
13. Date d'envoi à la publication : le 7 janvier 2025.



Relance lot 01 : VRD et lot 13 : plomberie/CVC Travaux de construction de la Cité Artisanale du Blossne à Rennes

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : Territoires Publics, mandataire agissant au nom et pour le compte de Rennes Métropole, 1, rue Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2, tél. 02 99 35 15 15.
2. Procédure de passation : procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.
3. Objet du marché et lieu d'exécution : relance lot 01 : VRD et lot 13 : plomberie, CVC, travaux de construction d'un bâtiment visant à l'accueil d'une pépinière d'entreprises, constitué de 10 cellules d'artisanat et d'un local commun, organisés autour d'une cour de services.
 Le projet appelé "Cité Artisanale" représente un volume d'environ 1 159 m2 SDP situé au chemin de Torigné, boulevard de Bulgarie (ex-centre commercial de Torigné), Zac Blossne Est à Rennes (35).
 Ces lots font l'objet d'une relance suite à une déclaration sans suite.
4. Durée du marché : la durée du marché est de 16 mois dont 2 mois pour préparation de chantier et 12 mois de travaux.
Date prévisionnelle de démarrage : février 2025.
5. Modalités de retrait du dossier de consultation :
Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : https://territoires.achatpublic.com
6. Lieu et conditions de remise des plis :
Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme : https://territoires.achatpublic.com
7. Justificatifs à produire : concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.
8. Critères pondérés de jugement des offres :
Pour l'ensemble des lots :
 - prix des prestations : 50 %,
 - valeur performance environnementale : 15 %.
9. Renseignements administratifs et techniques : les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.
10. Procédure de recours :
Instance chargée des recours : tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex.
11. Date limite de remise des plis : le 20 janvier 2025 à 12 h 00.
12. Date d'envoi à la publication : 6 janvier 2025.



Assurances dommage ouvrage

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Bain-de-Bretagne. Type de Numéro national d'identification : Siret. N° national d'identification : 21350012700013. Ville : Bain-de-Bretagne. Code postal : 35470.
Groupeur de commandes : non.
Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil acheteur : https://www.megalis.bretagne.bzh/
Identifiant interne de la consultation : NG2025-01.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Noémie Guibert.
 Adresse mail du contact : marchespublics@ville-baindebretagne.fr
 N° de téléphone du contact : 02 99 43 42 72.
Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Condition de participation : cf. règlement de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : vendredi 14 février 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électroniques : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Critères d'attribution (obligatoire si SAD) : cf. règlement de la consultation.
Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : assurances dommages ouvrage.
Code CPV principal : 66515000-3.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : prestations de services d'assurances dans le cadre des opérations :
 - construction du nouveau groupe scolaire et extension de l'ALSH avec mutualisation des équipements dont le coût prévisionnel de construction s'élève à 10 462 488 euros TTC environ,
 - construction d'une salle multisport dont le coût prévisionnel de construction s'élève à 3 814 796 euros TTC environ.
Lieu principal d'exécution du marché :
 Opération 1 : avenue du Général-Patton, 35470 Bain-de-Bretagne.
 Opération 2 : avenue du Bois-Greffier, 35470 Bain-de-Bretagne.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloté, préciser pour chaque lot dans la description) : non.
Section 5 : lots :
Marché alloté : oui.
Description du lot 1 : assurance "dommages ouvrage", groupe scolaire.
 Lot 2 :
Description du lot 2 : assurance "dommages ouvrage", salle multisport.
Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires :
Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes. Tél. 02 23 21 28 28.
 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Vie des sociétés

LA CABANERIE

Société à responsabilité limitée
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : Le Champ de Botrel Joval
 6, rue Marguerite-Yourcenar
 35590 ACIGNÉ
 815 296 876 RCS Rennes

AVIS

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 16 décembre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 51, rue Michel, 35700 Rennes au 6, rue Marguerite-Yourcenar, 35690 Acigné à compter du 16 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

*Pour avis
La Gérance.*



37, rue du Bignon
 35510 CESSON-SEVIGNE
 02 99 51 34 51

ARDARA

Société à responsabilité limitée
 en liquidation
 Au capital de 7 623 euros
 Siège social de la liquidation :
 45, rue du Courtil
 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
 430 241 653 RCS Rennes

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
 M. Frédéric Maison, demeurant 7, rue Miglig Ar Skan Glenmor, 35235 Thorigné-Fouillard, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
 Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis à Cesson-Sévigigné (35510), 46, rue du Courtil.
 C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
 Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Rennes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

*Pour avis
Le Liquidateur.*

LIV.IN

Société à responsabilité limitée
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 10, rue Jean-Jaurès
 Appartement B01
 35650 LE RHEU

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : LIV.IN.
 Forme : société à responsabilité limitée.
 Siège social : 10, rue Jean-Jaurès, appartement B01, 35650 Le Rheu.
 Objet social :
 - le conseil en architecture d'intérieur, aménagement, agencement et décoration de locaux privés ou professionnels, toutes activités de rénovation, réhabilitation et restauration immobilière, courtage en travaux, contractant général, maîtrise d'oeuvre et suivi de chantiers, conception de dessins et commercialisation de mobiliers, l'achat et la revente de tous objets, meubles et accessoires liés à l'habitat et l'aménagement intérieur,
 - influence et création de contenu,
 - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,
 - toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières y compris la location pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
 Durée : 99 ans.
 Capital : 1 000 euros.
 Gérance : Pauline Utiel, 10, rue Jean-Jaurès, appartement B01, 35650 Le Rheu.
 Immatriculation : au RCS de Rennes.
Pour avis.

Suite des obsèques

**Saint-Jean-le-Thomas
 Livré-sur-Changeon, Fougères**

Gaëlle et Fabrice Poirier, ses enfants ;
 Evan, Mewen, ses chers petits-enfants ;
 Sylvie et Robert Peytour, sa sœur et son beau-frère ;
 Gisèle Saidu breil,
 Danielle Ferrand, ses belles-sœurs ;
 ses neveux et nièces,
 toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Almiré ROYER

veuf de Marie-France ROYER
 Fondateur et président d'honneur de la station SNSM Les Frégates Chevalier de l'Ordre du Mérite maritime

survenu le 7 janvier 2025, à l'aube de ses 82 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 11 janvier 2025, à 10 heures, en l'église de Saint-Jean-le-Thomas, suivie de l'inhumation au cimetière.**
 Almiré repose à la chambre funéraire Plessis-Les Cyprés de Sartilly.
 Pas de plaques,
 de préférence des fleurs naturelles.
 Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*Maison Plessis - Les Cyprés,
 Sartilly, 02 33 48 60 61*

**Beaussais-sur-Mer (Ploubalay)
 Saint-Lambert-la-Potherie
 Toulon (83), Saint-Cast-le-Guildo**

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Denise ALLET
 née CHARTIER

survenu le mercredi 8 janvier 2025, à l'âge de 91 ans.
 De la part de :
 Marcel Allet (†), son époux ;
 Odile et Jean-Paul Charreau,
 Catherine Allet,
 Didier Allet et sa compagne, Louise, ses enfants ;
 Sophie (†), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 14 janvier 2025, à 14 h 30, en l'église de Ploubalay de Beaussais-sur-Mer,** suivie de l'inhumation au cimetière.
 Denise repose à la chambre funéraire des Ets Poidevin.
 Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Poidevin,
 Ploubalay, 02 96 27 25 41*

La Chapelle-Bouëxic, Grasse (06)

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie-Claude SOULAINÉ
 née PORTAL

survenu à l'âge de 81 ans.
 De la part de :
 Roger (†), son époux ;
 Dominique et Domie, Eric et Estelle, ses enfants ;
 Léa, Guillem, Jean, Xavier, Lilian, ses petits-enfants, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 11 janvier 2025, à 14 h 30, en l'église de La Chapelle-Bouëxic.**
 Visites à la chambre funéraire de Maure-de-Bretagne de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
 La famille remercie le personnel de la résidence Bel Air de Maure-de-Bretagne et l'ADMR.
 Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*Hingand Funéraire,
 Maure-de-Bretagne, 02 99 34 91 61*

**Rennes, Broons
 La Baule-Escoublac**

La famille Bourgogne Templé, ses enfants, ainsi que son mari aimant Jacques Templé, ont le regret de vous annoncer le décès de

Madame Gisèle TEMPLÉ
 née BOURGOGNE



survenu le samedi 4 janvier 2025, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie sera célébrée **mardi 14 janvier 2025, à 11 h 30, au crématorium de Vern-sur-Seiche.**

*Philae Services Funéraires,
 Rennes, 02 57 67 66 77*

Obsèques

Vitré

David Chauvin, directeur général, et le personnel de la SVA Jean Rozé ont la douleur de vous faire part du décès de leur salarié et collègue

Loïc RETHIERS

Salarié SVA Jean Rozé depuis 2005

Ils s'associent à la peine de toute sa famille et ses amis.

Ses obsèques seront célébrées **samedi 11 janvier, à 14 h 30, en l'église de Domagné.**

Saint-Malo, Janzé

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre VIGOUR

survenu le lundi 6 janvier 2025, à l'âge de 82 ans.
 De la part de :
 Joëlle, son épouse ;
 Jean-François et Ronan, ses fils ;
 Christelle et Regis, ses beaux-enfants ;
 Anna, sa petite-fille ;
 Catherine, Paul et Jean-Marie, ses neveux.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 11 janvier 2025, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo.**

La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'HAD, pour sa gentillesse et son dévouement.
 Fleurs naturelles seulement.
 Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Gallet,
 Saint-Malo, 02 99 40 38 00*

Saint-Méen-le-Grand

Le maire de la ville de Saint-Méen-le-Grand, les membres du conseil municipal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, et l'ensemble du personnel vous font part du décès de

Monsieur René VITRE

Conseiller municipal de 1989 à 2001

papa de M. Didier Vitre, conseiller municipal, et présentent leurs sincères condoléances à la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 10 janvier 2025, à 10 h 30, en l'abbatiale de Saint-Méen-le-Grand.**

Remerciements

**Rennes, Chanteloup
 La Baule-Escoublac**

Vous avez été nombreux à nous témoigner sympathie et amitié lors du décès de

Chantal

AYRAULT de SAINT HENIS

Notre présence, vos offrandes de fleurs et de messes, vos pensées, vos messages nous ont réconfortés.
 Nous vous remercions du fond du cœur.
 Guyonne Ayrault de Saint Henis, sa soeur.

**Pacé, Val-Couesnon (Antrain)
 Rennes,**

Franck, Stéphanie, ses enfants très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Monique TROCHU
 née GAUCHER

remercie toutes les personnes qui, par leurs visites, présence aux obsèques, messages d'amitié, envois de fleurs ou de cartes, se sont associés à leur peine.
 Ils remercient particulièrement le personnel de l'EHPAD d'Antrain pour son dévouement et sa gentillesse.

*Pompes Funèbres Guérand,
 Pacé, 02 30 96 66 43*

Plantez un arbre pour honorer vos proches, rendez-vous dans la rubrique arbre sur avis-de-deces.ouest-france.fr

La centrale des marchés

Découvrez notre nouveau site !

lacentraledesmarchés.com

